



HOMMAGE DE L'AJBEF

A

M. Amadou KANE

Directeur Juridique et du Contentieux à la SONIBANK, il en deviendra le Directeur Général Adjoint en 2018.

M. Amadou KANE a été Président de l'antenne du Niger. A ce titre, il a accueilli les travaux de l'AJBEF en 2007 qui a connu une forte participation de magistrats grâce au soutien du Projet de Développement du Secteur Financier (P.D.S.F.) au Mali et au Niger. Cette édition aura été celle qui avait réussi à convaincre les juges présents aux assises que la banque est certes une entreprise mais qu'elle relève d'un droit spécifique qui est le droit bancaire.

Amadou KANE succèdera plus tard à Moussa MILOGO et deviendra le deuxième Président de l'AJBEF AFRIQUE. Il a présidé entre autres, avec succès les journées de Niamey en mai 2012 sur le thème « *Les problèmes juridiques liés à la banque de détail* ». En 2013, alors que la situation socio-politique était fort préoccupante en Côte d'Ivoire, le Président KANE a su encourager et rassurer les banques et établissements de crédit pour que les journées se tiennent bien à Abidjan cette année-là ! C'est également sous sa présidence que les 14^{èmes} journées de l'association se sont organisées avec l'antenne burkinabè en avril 2016 à Ouagadougou dont la thématique était : « *Aspects pluriels de la relation Banque/client* ».

Dans un langage simple qui le caractérisait, le Président KANE avait déclaré à la presse que le juriste est un spécialiste du droit qui peut grâce à ses conseils permettre à sa banque et aux clients de cette dernière de réduire le risque juridique, et par conséquent de permettre aux affaires de se faire dans une bonne sécurité juridique. Il savait, en effet, mettre à l'honneur le juriste dans sa fonction au sein de la banque. Pour le Président KANE, il y a une nuance entre un juriste de banque et tous les autres employés de banque. Alors que l'employé lambda voit en une



opération ce qu'elle peut rapporter à la banque, le juriste lui, se soucie de ce que cette opération risque de faire perdre à la banque si certaines précautions ne sont pas prises.

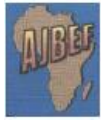
Il a par ailleurs présidé les journées de Bamako en 2017 portant sur le thème ***“l'ingénierie juridique, un outil de performance au service des banques et établissements financiers”***. Une nouvelle occasion pour Amadou KANE de venter les mérites du droit et le rôle crucial du juriste de banque.

Pour le 2^{ème} Président de l'AJBEF, les activités bancaires ne peuvent pas se faire sans les juristes que les exploitants bancaires aiment à qualifier de pessimistes. Monsieur KANE n'avait de cesse de répéter que les conseils des juristes peuvent dans la majorité des cas éviter le pire dans la banque. Il a, à nouveau, déclaré à la presse que tous les employés de banque font du droit sans s'en rendre compte ; qu'il s'agisse des gestionnaires de comptes en ouvrant quotidiennement des comptes aux clients avec une convention ou qu'il s'agisse des informaticiens lorsqu'ils utilisent des codes et des protocoles, posant ainsi des actes qui relèvent du droit de la propriété intellectuelle.

Particulièrement avenant, M KANE en 2016 à Ouagadougou a, à plusieurs reprises, en aparté comme publiquement, exprimé sa reconnaissance et celle de l'AJBEF, à tous les intervenants qui ont accepté de mettre entre parenthèses leurs activités professionnelles quotidiennes pour venir instruire les juristes de banque et échanger avec eux dans l'optique de leur permettre de mieux accompagner leurs institutions respectives.

Il semble difficile de parler du Président KANE sans relever certains de ses traits de caractère devenus aujourd'hui assez rares pour être soulignés : son humilité et sa courtoisie à l'égard de ses hôtes étaient remarquables. C'est le sentiment qu'il a laissé à chacun des intervenants en 2016 à Ouagadougou.

Comme déjà relevé, le Directeur Juridique et du Contentieux n'a jamais cessé de dire et de démontrer que le juriste tient un rôle primordial dans la banque. C'est certainement à force de le démontrer par des exemples évidents, qu'il accèdera au poste de Directeur Général Adjoint de sa banque, la SONIBAK en 2018 ; fonction qu'il occupera jusqu'à son admission à la retraite le 31 décembre 2019. Moins de deux ans plus tard, il tirera sa révérence le 26 avril 2021.



Le Président Amadou KANE, **aura été le meilleur ambassadeur de la fonction du Juriste de banque** ; une fonction qui malheureusement doit encore être défendue dans certaines institutions. L'AJBEF continuera à s'y employer.

Que l'âme d'Amadou KANE repose en paix !

Fait à Conakry, le 16 novembre 2023